

**\* Ce document annule et remplace les dispositions  
antérieures**



Ministère  
de la Communauté  
française

1080 Bruxelles, le

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE**

Service général  
de l'enseignement fondamental et  
de  
l'enseignement spécialisé.

**CIRCULAIRE N° 1523**

**DATE 28-06-2006**

- A Madame la Ministre-Présidente - Membre du Collège de la Commission communautaire chargé de l'enseignement
- A Messieurs les Gouverneurs de province,
- A Messieurs et Mesdames les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement spécialisé libres subventionnés,
- Aux Chefs des établissements internats et homes d'accueil d'enseignement spécialisé, organisés par la Communauté française,
- Aux Chefs des établissements officiels et libres d'enseignement spécialisé subventionnés par la Communauté française.
- Aux Présidents et Secrétaires des Commissions Consultatives de l'Enseignement spécialisé

Pour information :

- Aux Membres de l'Inspection de l'enseignement spécialisé,
- Aux Vérificateurs de l'enseignement spécialisé,
- Aux Directeurs des Centres P.M.S. organisés et subventionnés par la Communauté française,
- Aux Associations de parents,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Membres du Conseil Supérieur de l'enseignement spécialisé.
- Aux Membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé.

**CIRCULAIRE RELATIVE A L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS**

**D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE**

**ANNEE SCOLAIRE : 2006-2007**

**VOLUME I**

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE

Service général  
de l'enseignement fondamental  
et de l'enseignement spécialisé.

Réf.: **ORG./2006/2007/ 1**

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>
-------------------------------

Les circulaires reprises dans les 3 volumes des « directives et recommandations » de l'année scolaire 2006-2007 gardent la même numérotation que précédemment.

Un troisième volume a été ajouté aux deux précédents :

- le volume I reprend les circulaires n°s 1 à 10
- le volume II reprend la circulaire n° 11 (changement d'établissement) qui a été complétée avec une mise à jour des directives concernant l'obligation scolaire, les modalités et conditions d'inscription, la fréquentation scolaire, les sanctions disciplinaires, ...
- le volume III reprend les circulaires n°s 12 à 22 dont la circulaire n° 15 qui a été remaniée et qui reprend notamment des directives d'organisation de l'enseignement de forme 3.

Pour plus de facilité, sont mises en exergue (*trait vertical à droite du texte*) les différences par rapport aux circulaires précédentes.

Je vous rappelle que ces circulaires peuvent être consultées, imprimées et téléchargées à l'adresse suivante :

**[www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be) (documents officiels)**

De même, toute la réglementation concernant l'enseignement peut être consultée sur

**[www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm](http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm)**

Ces deux adresses sont accessibles en passant par **[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)**

## **TABLE DES MATIERES**

<b>INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME I .....</b>	<b>3</b>
<b>CIRCULAIRE N° 1.....</b>	<b>4</b>
RATIONALISATION ET PROGRAMMATION .....	4
<b>CIRCULAIRE N° 2.....</b>	<b>23</b>
PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT .....	23
<b>CIRCULAIRE N° 2 BIS .....</b>	<b>41</b>
INTEGRATION .....	41
<b>CIRCULAIRE N° 3.....</b>	<b>65</b>
PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PERSONNEL AUXILIAIRE D'EDUCATION.....	65
<b>CIRCULAIRE N° 3 BIS .....</b>	<b>68</b>
CHARGES D'ACTIVITES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES.....	68
<b>CIRCULAIRE N° 4.....</b>	<b>70</b>
PERSONNELS PARAMEDICAL, SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE FONCTIONNANT PENDANT LA JOURNEE SCOLAIRE.....	70
<b>CIRCULAIRE N° 5.....</b>	<b>76</b>
AFFECTATION DES CAPITAUX PERIODES NON UTILISES.....	76
<b>CIRCULAIRE N° 5BIS .....</b>	<b>81</b>
DU CONSEIL DE CLASSE ET DE SON FONCTIONNEMENT.....	81
<b>CIRCULAIRE N° 6.....</b>	<b>86</b>
PERSONNEL AFFECTE DANS LE CADRE DES INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE.....	86
<b>CIRCULAIRE N° 7.....</b>	<b>90</b>
ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE - HOMES D'ACCUEIL PERMANENT.....	90
<b>CIRCULAIRE N° 8.....</b>	<b>93</b>
FORMALITES ADMINISTRATIVES POUR LES ELEVES FREQUENTANT L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE TYPE 5b.....	93
<b>CIRCULAIRE N° 9.....</b>	<b>96</b>
DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE .....	96
<b>CIRCULAIRE N° 10.....</b>	<b>97</b>
ROLE DES COMMISSIONS CONSULTATIVES .....	97
<b>AIDE MEMOIRE DES DOCUMENTS A ENVOYER.....</b>	<b>104</b>
<b>LES PERSONNES « CONTACT » POUR LES ETABLISSEMENTS DU SPECIALISE .</b>	<b>106</b>

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE

Service général  
de l'enseignement fondamental  
et de l'enseignement spécialisé.  
**Réf. :ORG/2006/2007/ 9**

<b>CIRCULAIRE N° 9</b>
------------------------

***DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE  
DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.***

La nouvelle circulaire sera envoyée ultérieurement.

## AIDE MEMOIRE DES DOCUMENTS A ENVOYER

### Enseignement spécialisé

OBJET	TYPE DE DOCUMENT	DESTINATAIRE	QUAND ?
<b>Population scolaire</b>	fichiers informatiques ou tableaux à compléter	Rédacteur informatique	aux environs du <b>16/1</b> et <b>1/10</b> <i>rappelé par circulaire</i>
<b>Variation de 5% de la population scolaire par rapport au 15/1 précédent</b>	formule à compléter	Vérificateur	aux environs du 30/9
<b>Nom de la personne chargée de la gestion des dossiers élèves</b>	Note	Vérificateur	Début d'année
<b>Classes de dépassement + activités extérieures</b>	Formules prévues dans circulaire n° 21	Voir circulaire selon niveau, réseau et type d'activités	Nbre jours avant activités prévu par circulaire n° 21
<b>Demandes de dérogations</b> - élèves bénéficiaires paramédical - point 5 circ n° 4 - élèves plus 21 ans pédagogique - élèves plus 21 ans non pédagogique	- dossier argumenté pour chaque élève - dossier argumenté - formule circ n° 22  - formule circ n° 22	Administration	- 1/10  - 15/10 - le 19/8  - le 2/5
<b>Horaires début et fin des cours</b>	Document 6bis	Vérificateur	15/10
<b>Attributions du personnel</b>	tableaux à compléter	Rédacteur informatique	aux environs du <b>20/10</b> <i>rappelé par circulaire</i>
<b>Programmation d'un nouveau type, implantation, ... sans nécessité de dérogation</b>	CF : Lettre du chef d'établissement	Ministre via Administration	Dès que possible mais avant le 30/4
	Subventionné : Lettre du P.O.	Administration	Dès que possible mais avant le 1/9
<b>Programmation d'une nouvelle implantation, forme, , ... nécessitant 1 dérogation du gouvernement</b>	CF : Lettre du chef d'établissement avec dossier de motivation	Ministre via Administration	Dès que possible mais avant le 30/4
	Subventionné : Lettre du P.O. avec dossier de motivation	Administration	Dès que possible mais avant le 30/4
<b>Augmentation de 10% de la population scolaire</b>	courrier ou téléphone	Vérificateur	Dès connaissance
<b>Absence du chef d'établissement</b>	MN-E14 ou TS14 ou note	Inspection Vérificateur	Dès connaissance

<b>OBJET</b>	<b>TYPE DE DOCUMENT</b>	<b>DESTINATAIRE</b>	<b>QUAND ?</b>
<b>Demi-jours ou jour de congé de réserve</b>	Note	Inspection Vérificateur	Dès connaissance

## LES PERSONNES « CONTACT » POUR LES ETABLISSEMENTS DU SPECIALISE

Les numéros de téléphone du bâtiment 1, rue Lavallée commencent tous par 02/690.....

	Nom de la personne de contact	Tél	N° Bureau	N° Fax
La Directrice Générale	Mme L.A. HANSE	83.03		85.83
La Directrice Générale adjointe	Mme C. LOUIS	83.92	2F262	85.77
Le Directeur	Mr W. FUCHS	83.94	2F255	85.77

### GENERALITES

– Organisation générale du spécialisé	Mme R. DELUSSU	84.05	2F245	85.90
– Législation	Mme R. DELUSSU Mr G. LACROIX	84.05 84.04	2F245 2F244	85.90 85.77
– Rapports avec les parents	Mme S. HELBO	85.75	2F258	85.77
– Calcul et contrôle de l'encadrement	Mme R. DELUSSU	84.05	2F245	85.90
– Utilisation des reliquats	Mme R. DELUSSU	84.05	2F245	85.90
– Rationalisation – Programmation	Mr G. LACROIX	84.04	2F244	85.77
– Classes adaptées	Mr N. ALMAU	84.06	2F246	85.90
– Admission aux subventions	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90
– Gestion populations scolaires	Mme R. DELUSSU Mme C. WILLEMS	84.05 84.11	2F245 2F241	85.90
– Assistance transfert données électronique	Mme C. WILLEMS	84.11	2F241	85.90
– Intégrations	Mme C. WILLEMS Mme S. PIRSOUL	84.11 84.07	2F241 2F240	85.90
– Soutien à l'intégration scolaire (SAI)	Mr G. LACROIX Mme C. WILLEMS Mme S. PIRSOUL	84.04 84.11 84.07	2F244 2F241 2F240	85.77 85.90
– Classes vertes et activités extérieures	Mme V. ROMBAUT Mme C. LEFRERE	83.99 84.00	2F250	85.99
– Formation continuée	Mme V. ROMBAUT	83.99	2F250	85.99
– Contrôle de l'obligation scolaire	Mme S. HUBERT	83.37	4F440	85.85
– Exclusions d'élèves	Mr J. VANDERMEST	83.87	3F342	85.86

	<b>Nom de la personne de contact</b>	<b>Tél</b>	<b>N° Bureau</b>	<b>N° Fax</b>
--	--------------------------------------	------------	------------------	---------------

### Budget

– Dotations écoles Cf	Mme S. LEMASSON	83.46	4F445	85.80
– Subventions de fonctionnement	Mme R. DELUSSU Mr L. MORCRETTE	84.05 84.02	2F245 2F248	85.90
– Subventions pour surveillances de midi	Mr N. ALMAU Mr L. MORCRETTE	84.06 84.02	2F246 2F248	85.90
– Remboursement des frais de transport	Service Mme LEMASSON	83.44 83.45	4F448	85.80
– Subsides Loterie Nationale	Cabinet Ministre			

### Demandes de dérogations

– Stages	Mr N. ALMAU	84.06	2F246	85.90
– 0,25 %	Mme R. DELUSSU	84.05	2F245	85.90
– Paramédical	Mr N. ALMAU	84.06	2F246	85.90
– Age moins de 2 ans et demi	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90
– Age 21 ans pédagogique	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90
– Age 21 ans non pédagogique	Mr N. ALMAU	84.06	2F246	85.90
– Recouvrement de la qualité d'élève régulier	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90
– Inscription tardive	Mr P. GOSSE	85.10	1F121	85.76
– Intégrations « autres types » ou longue distance	Mme C. WILLEMS Mme S. PIRSOUL	84.11 84.07	2F241 2F240	85.90

### Secondaire

– Structures du secondaire	Mme C. WILLEMS	84.11	2F241	85.90
– Grille du secondaire	Mme C. WILLEMS	84.11	2F241	85.90
– Jurys de qualification	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90

### Divers

– Contacts avec Commissions Consultative	Mme L. VAN DEN STEEN	84.12	2F243	85.90
– Secrétariat Conseil Supérieure	Mme R DELUSSU Mr N. ALMAU	84.05 84.06	2F245 2F246	85.90
– Secrétariat Conseil Général concertation	Mr G. LACROIX Mme S. PIRSOUL	84.04 84.07	2F244 2F240	85.77 85.90
– Sécurité - Hygiène	Mme C. LEFRERE	84.00	2F250	85.99



# **LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME I**

## **Circulaire n° 2bis INTEGRATION**

PROTOCOLE D'ACCORD D'INTEGRATION PERMANENTE TOTALE.....	50
DEMANDE DE DEROGATION AU CONSEIL GENERAL.....	51
MODELE DOSSIER ELEVE POUR INTEGRATION PERMANENTE TOTALE.....	52-56
PROTOCOLE D'ACCORD D'INTEGRATION PERMANENTE PARTIELLE OU TEMPORAIRE.....	58
MODELE DOSSIER ELEVE POUR INTEGRATION PERMANENTE PARTIELLE OU TEMPORAIRE.....	59-62

## **Circulaire n° 5 UTILISATION DE RELIQUATS**

MODELE DE CONVENTION ENTRE ECOLES.....	79
--	----

## **Circulaire n° 9 DELIVRANCE DU CEB**

MODELE CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE.....	100
---	-----